Document généré le 12 juil. 2025 05:29

Cahiers québécois de démographie

L'orientation linguistique des allophones à Montréal
TRENDS IN LANGUAGE SHIFTS AMONG ALLOPHONES IN MONTREAL
ORIENTACIÓN LINGUÌSTICA DE LOS ALÓFONOS EN MONTREAL

Charles Castonguay

Volume 21, numéro 2, automne 1992

Montréal, XIXe-XXe siècles : croissance urbaine et diversité culturelle

URI : https://id.erudit.org/iderudit/010123ar
DOI : https://doi.org/10.7202/010123ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Castonguay, C. (1992). L'orientation linguistique des allophones à Montréal. *Cahiers québécois de démographie*, *21*(2), 95–118. https://doi.org/10.7202/010123ar

Résumé de l'article

Selon le recensement de 1986, l'anglais maintient sa place comme première langue d'assimilation des Montréalais d'une autre langue que l'anglais ou le français. Cette constance recouvre toutefois des mouvements divergents. Si les allophones nés à Montréal s'anglicisent nettement plus qu'en 1971, le français progresse d'autant parmi les immigrés : il y a cependant un léger regain de l'anglais chez les derniers arrivés. Le progrès de la francisation paraît lié surtout au développement de l'immigration créole, espagnole, arabe et vietnamienne. La scolarisation en français semble aussi orienter assez fermement les enfants des nouveaux immigrants vers la francisation. Depuis la conjoncture socio-politique de 1976-1980, particulièrement favorable au français, le regain de l'anglais paraît traduire le retour à un certain Québec bilingue. L'attrait de l'anglais semble également s'accroître avec la durée de séjour à Montréal.

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Cahiers québécois de démographie
Vol. 21, no 2, automne 1992, p. 95-118.

L'orientation linguistique des allophones à Montréal

Charles CASTONGUAY *

Comme on le prévoyait déjà à la Commission Gendron (Charbonneau et Maheu, 1973 : 16 et 68), à mesure que persiste la sous-fécondité tant anglophone que francophone, l'assimilation des allophones prend de plus en plus d'importance comme déterminant de la composition linguistique future de la région montréalaise, où continuent à s'établir la quasi-totalité des immigrants allophones au Québec. Pour l'essentiel, les données que nous examinerons toucheront l'ensemble de la *région métropolitaine de Montréal*, délimitée le plus souvent en termes de divisions de recensement, plutôt que son noyau urbain, appelé *Montréal-Îles* (Termote et Gauvreau, 1988 : 260). En fait, l'orientation linguistique des allophones qui habitent la couronne métropolitaine (divisions de Chambly, Châteauguay, Laprairie, L'Assomption, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères) ne diffère guère de celle des allophones résidant au centre (Île-de-Montréal et Île-Jésus), sans doute parce que les uns et les autres connaissent des conditions d'intégration assez semblables, qu'il s'agisse du monde scolaire ou de celui du travail.

Pour décrire le comportement qui nous intéresse, nous nous en tiendrons au vocabulaire limpide d'André Laurendeau : ainsi, *francophone*, *anglophone* et *allophone* renvoient respectivement aux personnes de langue maternelle française, anglaise et tierce — c'est-à-dire autre que française ou anglaise

---

* Département de mathématiques, Université d'Ottawa. Des versions préliminaires de cette étude ont été présentées à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, lors des audiences tenues à Hull en décembre 1990, et au colloque «Montréal d'hier à aujourd'hui : aspects démographiques», tenu dans le cadre du 60e congrès de l'ACFAS à Montréal en mai 1992.

— et *franciser* et *angliciser* se rapportent respectivement à l'adoption du français et de l'anglais comme langue usuelle à la maison.

QUE FAIRE DES RÉPONSES MULTIPLES?

Au recensement de 1986, les déclarations de langue maternelle ou d'usage multiples sont particulièrement fréquentes parmi les immigrés (Baillargeon et Benjamin, 1990). Pour fins de comparaison avec les recensements précédents, on serait tenté de répartir ces réponses multiples de façon égale parmi les langues déclarées, si la mauvaise formulation de la question sur la langue maternelle ne compromettait une solution aussi simple (Castonguay, 1991) : en effet, les fichiers de contre-vérification de 1981 et 1986 montrent que les déclarations de langue maternelle multiple impliquant une langue autre que le français ou l'anglais sont avant tout le fait d'allophones (Lachapelle, 1985; Denis, 1988). Toutefois, ces fichiers reposent eux-mêmes sur des échantillons restreints et ne peuvent nous fournir des recoupements utiles selon l'âge ou en fonction de langues spécifiques telles que l'italien ou l'arabe. Par surcroît, la contre-vérification porte sur les données intégrales, alors que la détermination de l'orientation linguistique implique la langue d'usage, et donc les données-échantillon recueillies auprès d'un cinquième seulement de la population.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'assigner à une langue maternelle tierce donnée la totalité des réponses multiples combinant celle-ci à l'anglais ou au français. Cela a pour effet, par exemple, de doubler la population de langue maternelle créole. Par contre, nous simplifierons au besoin les déclarations multiples de langue d'usage en les répartissant de façon égale entre les langues déclarées.

On peut agir autrement, mais au prix de distorsions qui nous paraissent inacceptables. Par exemple, on peut limiter l'analyse aux déclarations de langue maternelle simples (Baillargeon et Benjamin, 1990). Mais on néglige ainsi des populations considérables. Et la levée, en 1986, de la directive de n'indiquer qu'une seule langue maternelle a entraîné une réduction sensible de plusieurs composantes de la population allophone, énumérée en termes des réponses simples, en regard des résultats de 1981, ce qui compromet l'observation de l'évolution des comportements linguistiques des allophones au moyen de ces seules données.

Les mêmes considérations écartent encore plus nettement l'option de compter comme allophone toute déclaration de langue maternelle multiple comportant une langue tierce, mais comme cas de francisation ou d'anglicisation toute déclaration de langue d'usage multiple qui associe une langue autre au français ou à l'anglais (Veltman, 1989). Cette solution exagère par trop l'assimilation des allophones et, du seul fait de l'augmentation des réponses multiples en 1986, donnerait à voir une progression indue de leur assimilation depuis 1981 [1].

L'option que nous avons retenue a le mérite de dégager, pour des sous-populations pouvant servir d'indicateurs, des effectifs et des *taux de persistance linguistique* [2] assez plausibles aux deux derniers recensements. Par exemple, nous formulons l'hypothèse que pour les allophones arrivés avant 1971, on devrait s'attendre, avec le vieillissement, à une réduction certaine de leur nombre entre 1981 et 1986, mais à une stabilisation de l'assimilation. Par contre, chez ceux qui sont arrivés plus récemment, on devrait obtenir une réduction des effectifs moins marquée et une persistance linguistique à la baisse. Or, suivant notre méthode, on obtient pour les allophones de la région de Montréal immigrés au Québec avant ou après 1971, les résultats suivants [3] :

	Nombre		*Taux de persistance linguistique*	
	1981	*1986*	*1981*	*1986*
Immigrés avant 1971	200 455	183 300	0,67	0,67
Immigrés en 1971-1980	79 665	78 375	0,76	0,74

Pour l'essentiel, soit en ce qui regarde l'évolution de la persistance linguistique, ces résultats répondent assez bien à nos attentes. Que la réduction des effectifs ne soit pas plus

---

[1] Nous avons exposé ailleurs (Castonguay, 1991) pourquoi une quatrième voie, soit la simplification des données opérée par Statistique Canada en 1981, a produit des résultats impropres à l'observation de l'assimilation.

[2] Le *taux de persistance linguistique* est la fraction de la population allophone qui déclare parler une tierce langue comme langue principale au foyer. Pour le calculer, nous avons retranché, des allophones qui ont déclaré une tierce langue d'usage (réponses simples ou multiples), la moitié de ceux qui ont déclaré une pratique bilingue anglais-autre ou français-autre à la maison.

[3] Les données utiles proviennent de compilations spéciales des recensements de 1981 et 1986.

considérable s'explique par la forte augmentation des réponses multiples en 1986 et par notre décision de compter comme allophones toutes les déclarations multiples de langue maternelle comprenant une langue tierce.

AUTRES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Une seule composante de la population allophone n'évolue pas de façon satisfaisante suivant nos simplifications, soit celle de langue maternelle mohawk, qui a de toute évidence boycotté les recensements de 1971 et 1986. Cette composante étant à la fois assez nombreuse et fortement anglicisée, nous excluons à l'occasion la population autochtone de nos comparaisons touchant la population non immigrée, afin d'éviter une variation artificielle de la persistance linguistique des allophones montréalais ou, encore, de l'attrait relatif du français auprès de ces derniers.

Par contre, faute de disposer de toutes les informations pertinentes, nous ne pourrons contrôler nos comparaisons pour l'effet de la migration interne, intraprovinciale ou interprovinciale. Nous en savons tout de même certaines choses.

D'une part, la politique de régionalisation de l'immigration allophone poursuivie avec quelque vigueur dans la seconde moitié des années soixante-dix a fait long feu : en particulier, la majorité des quelque 2300 immigrés de langue maternelle vietnamienne ou khmère énumérés à l'extérieur de la région métropolitaine en 1981 se retrouvaient cinq ans plus tard à Montréal (Castonguay, 1994). Vu l'orientation très francisante de ces derniers, on peut conclure que la migration intraprovinciale entre 1981 et 1986 aura eu pour effet de rehausser quelque peu, au dernier recensement, la force d'attraction relative du français auprès des allophones immigrés habitant la région montréalaise ou Montréal-Îles.

D'autre part, on peut supposer que la propension nettement plus élevée des allophones anglicisés, en regard des francisés, à quitter le Québec pour le reste du Canada (Baillargeon, 1986 : 159) a pour effet d'augmenter artificiellement l'attrait relatif du français auprès de ceux qui demeurent encore au Québec. Il faut en tenir compte dans toute comparaison ou interprétation longitudinale visant l'évolution de l'orientation linguistique des allophones à Montréal. De plus, l'impact de ce tamisage migratoire s'accroît avec la durée de séjour.

LES HAUTS ET LES BAS DE LA FRANCISATION DEPUIS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Avant le recensement de 1971, Robert Maheu avait déjà singularisé les composantes d'ascendance italienne ou arabe comme éléments de la population allophone davantage attirés par le français que par l'anglais. Il a relevé de plus que la puissance d'attraction du français en regard de l'anglais tendait à s'affaiblir au Québec depuis 1931, et que la grande majorité des enfants italophones de Montréal se trouvaient, dès le début des années soixante, inscrits à l'école anglaise (Charbonneau et Maheu, 1973 : 55, 65 et 71).

Le recensement de 1971 a confirmé l'orientation désormais anglicisante du groupe de langue maternelle italienne qui, jusque-là, avait pourtant fourni plus de la moitié des allophones francisés dans la région de Montréal (Castonguay, 1974 : 131). Par les lois 22 et 101, le gouvernement du Québec a réagi à cette anglicisation croissante en tentant d'orienter vers le français les nouveaux arrivants, notamment en rendant obligatoire la scolarisation en français pour leurs enfants.

Le recensement de 1981 a confirmé l'anglicisation croissante de plusieurs segments majeurs de la population allophone déjà bien installée au Québec, tels ceux de langue maternelle italienne, grecque, allemande ou polonaise, mais il a fait voir en même temps une nette préférence pour le français parmi d'importants éléments de l'immigration allophone plus récente, dont ceux de langue maternelle espagnole, arabe, portugaise et vietnamienne (Castonguay, 1986 : 243). Des investigations plus poussées ont montré que la part du français a dépassé la moitié des transferts linguistiques consentis parmi les allophones immigrés à Montréal depuis le milieu des années soixante-dix (Termote et Gauvreau, 1988 : 153). Toutefois, les résultats de 1986 ont signalé un certain regain de l'attrait de l'anglais auprès de ceux qui sont arrivés depuis 1980 (Baillargeon et Benjamin, 1990 : 41).

C'est au moyen des trois recensements susceptibles de nous renseigner directement sur l'assimilation individuelle, soit ceux de 1971, 1981 et 1986, que nous tenterons de mieux cerner ces divers mouvements de l'orientation linguistique.

DIVERGENCE DANS L'ORIENTATION DES ALLOPHONES

Nous calculerons le *taux d'attraction relative* du français, en regard de l'anglais à la façon de Maheu, soit, pour un groupe d'allophones donné, en divisant le nombre de ceux qui ont choisi de parler le français comme langue d'usage à la maison, par le total de ceux qui ont opté pour l'anglais ou le français. En ce qui concerne les réponses multiples aux derniers recensements, nous compterons comme ayant opté pour le français la moitié des allophones qui ont déclaré un comportement bilingue français-autre au foyer, et comme cas d'anglicisation la moitié de ceux qui pratiquent le bilinguisme anglais-autre. Ces simplifications assurent une comparabilité acceptable aux résultats des trois recensements (Castonguay, 1994).

De prime abord, l'attrait du français auprès de l'ensemble des allophones ne laisse deviner aucune tension dans l'évolution des comportements. En effet, le taux d'attraction relative du français augmente lentement mais régulièrement parmi la population allophone totale de la région métropolitaine de Montréal [4] :

1971	*1981*	*1986*
0,26	0,29	0,31

Il en va tout autrement aussitôt qu'on distingue entre populations immigrée et non immigrée. Afin de neutraliser l'instabilité des données sur le mohawk, le tableau 1 se limite à l'évolution dans Montréal-Îles, qui compte, à chaque recensement, plus de neuf allophones non autochtones sur dix habitant la région métropolitaine.

TABLEAU 1 — Taux d'attraction relative du français auprès des allophones immigrés et non immigrés, région de Montréal-Îles, 1971, 1981 et 1986.

	1971	1981	1986
Total	0,26	0,28	0,29
Non-immigrés	0,28	0,21	0,21
Immigrés	0,25	0,31	0,34

Sources : Compilations spéciales des recensements.

[4] Nous avons exclu la population de langue maternelle autochtone. Les données pour 1971 visent la région métropolitaine de recensement définie par Statistique Canada (1975); celles pour 1981 et 1986 proviennent de compilations spéciales.

On y voit bien que si l'attrait du français s'est accru doucement mais régulièrement auprès de l'ensemble de la population allophone, cette tendance est néanmoins le solde de mouvements divergents. L'inertie de l'anglicisation croissante des composantes allophones plus anciennement établies a entraîné, parmi les non-immigrés, une baisse de l'attrait du français d'une ampleur comparable à celle de sa croissance auprès des immigrés.

Apprécions cette divergence en termes de chiffres absolus. Le tableau 2 montre que les effectifs francisés n'ont augmenté que parmi la population immigrée, alors que l'anglais a réalisé des gains importants aussi bien parmi les immigrés que chez les non-immigrés. Au total, les gains de l'anglais entre 1971 et 1986 s'élèvent à une fois et demie ceux du français.

TABLEAU 2 — Nombre d'allophones anglicisés et francisés (au millier près), selon le statut migratoire, Montréal-Îles, 1971, 1981 et 1986

	1971	1981	1986
Total			
Anglicisés	70 000	82 000	88 000
Francisés	24 000	31 000	36 000
Non-immigrés			
Anglicisés	28 000	30 000	37 000
Francisés	11 000	8 000	10 000
Immigrés			
Anglicisés	41 000	51 000	50 000
Francisés	14 000	23 000	26 000

Sources : Compilations spéciales des recensements.

Il reste à examiner de plus près, d'une part, la stabilisation de la francisation relative des non-immigrés depuis 1981 — bien visible au tableau 1 — et, d'autre part, le regain de l'anglais auprès des immigrés de la période 1981-1986, mentionné à la fin de la section précédente.

L'ORIENTATION DES NON-IMMIGRÉS DEPUIS 1981

Nous avons montré ailleurs la baisse fulgurante, au cours des années soixante-dix, de l'attrait du français parmi les enfants et les jeunes adultes allophones non immigrés dans l'ensemble du Québec (Castonguay, 1994) : qu'il suffise de relever ici la chute libre, de 0,34 à 0,16, du taux d'attraction du français auprès des 15 à 24 ans, soit une réduction d'un peu plus

de moitié entre 1971 et 1981. Sans doute retrouve-t-on là l'effet de l'engouement croissant pour l'école anglaise manifesté par les allophones dès la fin des années cinquante, notamment chez les italophones, et sanctionné en 1968 par la loi 63 [5].

Le tableau 3 se limite donc à l'évolution de la situation depuis 1981 dans Montréal-Îles, instabilité des données mohawk oblige.

TABLEAU 3 — Taux d'attraction relative du français parmi les allophones non immigrés, par groupe d'âges, Montréal-Îles, 1981 et 1986

Groupes d'âge	1981	1986
Total	0,21	0,21
0-4	0,36	0,39
5-14	0,17	0,29
15-24	0,12	0,10
25-34	0,19	0,14
35-44	0,28	0,25
45 et plus	0,31	0,28

Sources : Compilations spéciales des recensements.

Les résultats révèlent que la récente stabilité de l'attrait du français auprès des non-immigrés est elle-même la résultante de tendances opposées, soit d'une augmentation de la francisation relative des enfants d'âge scolaire et de la poursuite de l'anglicisation croissante des non-immigrés plus âgés. Cette lecture dépend, certes, de la qualité de nos comparaisons. Mais compte tenu de l'effet francisant de la migration interne différentielle, il semble raisonnable de conclure que seules les dispositions scolaires des lois 22 et 101 paraissent avoir infléchi de manière tangible l'orientation linguistique des allophones non immigrés.

Soulignons, par ailleurs, qu'une partie importante de la francisation accrue des enfants allophones non immigrés en 1986 est le fait d'enfants de langue maternelle créole, vietnamienne ou khmère nés au Québec de parents immigrés au cours des années soixante-dix. À part la scolarisation obligatoire en français, la composition de l'immigration plus récente a donc participé aussi de façon significative — sinon déterminante — à l'amélioration de l'attrait du français auprès des enfants non

[5] L'engouement parallèle des francophones pour l'enseignement en anglais pendant les années soixante semble aussi avoir eu ses conséquences : voir Castonguay, 1994.

immigrés. L'importance de ce facteur ressortira encore davantage dans la section qui suit.

Relevons enfin que le succès récent du français auprès des enfants se fonde en partie sur une assimilation moins profonde. Parmi les allophones non immigrés de moins de 15 ans, l'anglais se trouve plus souvent déclaré comme langue d'usage unique qu'en combinaison avec une tierce langue. Pour le français, au contraire, on compte plus de trois déclarations de langue d'usage bilingue français-autre pour deux cas de francisation simple.

Il reste donc à voir dans quelle mesure la francisation accrue des cohortes d'âge scolaire persistera au cours de leur intégration à la vie adulte. Par ailleurs, de nombreux choix linguistiques plus tardifs s'ajouteront à ces orientations précoces. Sous ce rapport, le tableau 3 montre que dans Montréal-Îles, en 1986, la part relative du français parmi les 15 à 24 ans nés au pays n'était plus que d'un allophone sur dix.

L'APPORT DES FRANCOTROPES À LA FRANCISATION DES IMMIGRÉS

En ce qui concerne les immigrés allophones, plus on poursuit l'analyse en amont, plus on peut repousser le début de leur francisation croissante : d'abord, cela semble partir du milieu des années soixante (Termote et Gauvreau, 1988 : 153), puis du début de la Révolution tranquille (Baillargeon et Benjamin, 1990 : 68), sinon des années cinquante (Baillargeon et Benjamin, 1981 : 254). En aucun cas ne convient-il de retenir le scénario d'une transformation brusque, qui situerait au début des années soixante-dix une «rupture» ou un «changement radical» dans l'orientation linguistique des immigrés allophones (Veltman, 1989 : 72).

Le tableau 4 établit d'abord une comparaison à cet égard entre les résultats des trois recensements à l'étude. À défaut de données spécifiques à la région montréalaise en 1971, les résultats concernent cette fois l'ensemble du Québec. Il en ressort clairement que la croissance de la francisation a débuté avant les années soixante-dix. Notons que la stabilité, d'un recensement à l'autre, de l'attrait relatif du français auprès d'une cohorte donnée semble conférer à notre comparaison longitudinale une validité certaine.

Puisque le mouvement de francisation a démarré aussi tôt, on ne saurait l'expliquer par les seules lois linguistiques du

TABLEAU 4 — Taux d'attraction relative du français auprès des allophones immigrés, par période d'immigration, Québec, 1971, 1981 et 1986

Période d'immigration	1971	1981	1986
Total	0,27	0,35	0,39
Avant 1966	0,24	0,25	0,25
1966-1970	0,44	0,42	0,41
1971-1975	—	0,52	0,52
1976-1980	—	0,64	0,67
1981-1986	—	—	0,60

Sources : Baillargeon et Benjamin, 1990 : 68, et compilations spéciales des recensements de 1981 et 1986.

milieu des années soixante-dix. Regardons plutôt du côté de la composition de l'immigration. À cette fin, le rapport particulier entre le créole et le français nous limite aux données du recensement de 1986, le premier à traiter le créole comme tierce langue distincte.

Regroupons sous le titre de *francotropes* les principaux éléments allophones qui s'orientent surtout vers le français, soit les composantes de langue maternelle créole, vietnamienne, khmère, arabe, espagnole et portugaise. Le tableau 5 met en évidence une forte association positive entre la part des francotropes au sein d'une cohorte d'immigrés et le taux de francisation relative de celle-ci : parce que la composante autochtone représente une part négligeable de l'immigration, les données présentées peuvent viser désormais la région métropolitaine dans son ensemble.

TABLEAU 5 — Taux d'attraction relative du français et part des francotropes parmi les allophones immigrés, par période d'immigration, région métropolitaine de Montréal, 1986

Période d'immigration	Attraction relative du français	Part relative des francotropes [a]
Total	0,36	0,27
Avant 1966	0,22	0,07
1966-1970	0,37	0,26
1971-1975	0,50	0,49
1976-1980	0,65	0,52
1981-1986	0,57	0,53

Source : Compilation spéciale, recensement de 1986.

a. Allophones de langue maternelle créole, vietnamienne, khmère, arabe, espagnole ou portugaise.

La distinction entre francotropes et leur complément — qu'on pourrait appeler les *anglotropes* — n'a rien d'absolu. Dans le passé, les Montréalais italophones étaient plutôt francotropes, et en ce qui concerne les rapports du tableau 5 touchant la cohorte arrivée avant 1966, leur identification comme tels aurait rapproché très sensiblement la part des francotropes du taux d'attraction du français. Observons également que ce tableau fait état de populations résiduelles : la migration différentielle a influé plus ou moins fortement sur le taux d'attraction du français auprès des cohortes plus anciennes, en regard de leur part de francotropes. Il n'en demeure pas moins que ce tamisage migratoire agit vraisemblablement dans le même sens sur les deux fractions, soit en soufflant chacune à mesure que s'allonge la durée de séjour.

En somme, ces considérations ne remettent pas en question la relation évidente entre les deux phénomènes. Au contraire, elles font ressortir avec plus de relief l'anomalie manifeste au bas du tableau : comment expliquer le recul de la francisation après 1980, malgré la persistance de l'immigration francotrope?

LE REGAIN DE L'ANGLAIS APRÈS 1980

À ce regain de l'anglicisation — tout à fait aussi visible à l'échelle de l'ensemble du Québec (tableau 4) — on a avancé au moins trois explications de nature plutôt démographique, soit un changement dans la composition de l'immigration plus récente, la migration interprovinciale différentielle, et la durée de séjour plus courte de la cohorte arrivée en 1981-1986 (Baillargeon et Benjamin, 1990 : 43). Comme nous venons de le voir, la première ne paraît guère probante. Pour tester les deux autres, il est utile de doubler la comparaison 1981-1986, au tableau 4, d'une version montréalaise que nous présentons au tableau 6.

Entre les recensements successifs aux tableaux 4 et 6, la stabilité de l'attrait du français auprès d'une cohorte donnée plaiderait, avons-nous dit, en faveur de la qualité de notre comparaison longitudinale. Ce n'est pas tout à fait aussi simple : si nos comparaisons sont cohérentes et si l'attrait relatif du français auprès d'une cohorte demeure effectivement stable à mesure que se prolonge son séjour, la migration interprovinciale différentielle — particulièrement forte au cours du lustre 1976-1980 — aurait dû entraîner une hausse continue de

TABLEAU 6 — Taux d'attraction relative du français auprès des allophones immigrés, par période d'immigration, région métropolitaine de Montréal, 1981 et 1986

Période d'immigration	1981	1986
Total	0,32	0,36
Avant 1966	0,22	0,22
1966-1970	0,40	0,37
1971-1975	0,50	0,50
1976-1980	0,60	0,65
1981-1986	—	0,57

Sources : Compilations spéciales des recensements.

l'attrait du français auprès d'une même cohorte d'un recensement à l'autre. Si nos comparaisons sont justes, donc, la stabilité de la francisation relative dans les parties initiales des tableaux 4 et 6 montre, en fait, que l'attrait relatif de l'anglais auprès des allophones arrivés avant 1976 s'accroît avec la durée de séjour au Québec [6].

Cette constatation d'intérêt capital n'est pas sans rapport avec la position privilégiée de l'anglais comme langue de travail dans la région de Montréal, et plus singulièrement encore comme langue de scolarisation des enfants allophones arrivés avant l'adoption des lois 22 et 101. Une comparaison longitudinale des données de 1981 et 1986 recoupées par période d'immigration nous a effectivement permis de vérifier, parmi les cohortes arrivées avant 1976, l'efficacité de la scolarisation en anglais en matière d'orientation linguistique, à moyen terme, des éléments arrivés au Québec à l'âge scolaire ou préscolaire [7].

Pour en venir aux cohortes les plus récentes, l'augmentation apparente de la francisation relative de la cohorte 1976-1980, d'après les relevés de 1981 et 1986 aux tableaux 4 et 6, serait-elle seulement le fruit de la migration différentielle? Le tableau 7 montre que non.

On y voit en effet que l'attrait du français s'accroît assez fortement, à moyen terme, chez les allophones arrivés en 1976-

---

[6] En analysant les seules données de 1981 ventilées par période d'immigration, Termote et Gauvreau (1988) n'y ont vu qu'une progression de l'attrait du français : cette lecture longitudinale alternative des mêmes données — une anglicisation croissante avec la durée du séjour — leur a échappé.

[7] Compilations spéciales des recensements de 1981 et 1986. Pour une analyse similaire des résultats pour l'ensemble du Québec, voir Castonguay, 1994.

TABLEAU 7 — Taux d'attraction relative du français auprès des allophones immigrés au cours de la période 1976-1980, par groupe d'âges à l'arrivée, région métropolitaine de Montréal, 1981 et 1986

Âge à l'arrivée	1981	1986
Total	0,60	0,65
0-14	0,68	0,75
15-24	0,57	0,55
25-34	0,57	0,63
35 et plus	0,63	0,68

Sources : Compilations spéciales des recensements.

1980 à l'âge scolaire ou préscolaire ainsi que parmi les immigrés adultes susceptibles d'être leurs parents [8] : cette augmentation parmi les immigrés qui ont touché au monde scolaire s'oppose diamétralement à la tendance qui prévalait parmi les jeunes allophones avant les lois 22 et 101. Mais on voit aussi, par contre, que la francisation a fléchi quelque peu parmi ceux qui sont arrivés aux âges de 15 à 24 ans, dont la plupart se trouvaient justement, entre 1981 et 1986, dans le groupe d'âge le plus touché par la migration interprovinciale (Baillargeon, 1986 : 148). C'est dire que le tamisage migratoire — plus faible d'ailleurs entre 1981 et 1986 qu'au cours du lustre précédent (Castonguay, 1988) — n'explique que marginalement l'amélioration de l'attrait du français auprès de la cohorte 1976-1980 entre les deux derniers recensements. Du même souffle, cela oblige à reconnaître que malgré les dispositions des lois 22 et 101 visant la langue de travail, l'accentuation de l'attrait de l'anglais avec la durée de séjour à Montréal paraît s'être poursuivie auprès des jeunes immigrés de 1976-1980 non touchés par la scolarisation obligatoire en français.

Observons qu'une partie non négligeable de l'amélioration, à Montréal, de l'attrait du français au sein de la cohorte 1976-1980 provient de la migration intraprovinciale de plusieurs centaines d'immigrés de langue maternelle vietnamienne énumérés en 1981 à l'extérieur de la région métropolitaine. Cela explique pourquoi la même amélioration s'observe dans l'ensemble du Québec, mais à un degré légèrement atténué (Castonguay, 1994).

---

[8] Dubois (1991 : 82) a avancé l'hypothèse que la scolarisation en français des enfants pourrait exercer un effet d'entraînement sur l'orientation linguistique de leurs parents.

De l'ensemble de ces considérations, on peut conclure que le recul de l'attrait du français que font voir les données de 1986 pour Montréal, soit de 0,65 chez la cohorte 1976-1980 à 0,57 pour celle de 1981-1986 (tableau 6), ou celui de 0,67 à 0,60 pour les mêmes cohortes dans l'ensemble du Québec (tableau 4), ne s'expliquent que fort marginalement par la migration interprovinciale. Le tableau 8 nous amène à une conclusion identique, tout en écartant la troisième explication avancée, soit la durée de séjour.

TABLEAU 8 — Taux d'attraction relative du français auprès des allophones arrivés au cours du lustre précédant le recensement, par groupe d'âge à l'arrivée, région métropolitaine de Montréal, 1981 et 1986

Âge à l'arrivée	1981 (cohorte 1976-1980)	1986 (cohorte 1981-1986)
Total	0,60	0,57
0-14	0,68	0,74
15-24	0,57	0,54
25-34	0,57	0,49
35 et plus	0,63	0,59

Sources : Compilations spéciales des recensements.

Le tableau 8 compare les résultats relevés au recensement qui a immédiatement suivi l'arrivée de chacune des deux dernières cohortes, ce qui élimine l'effet du tamisage migratoire interprovincial ou de la durée de séjour. On y constate une amélioration de la francisation des allophones venus à l'âge scolaire ou préscolaire, mais le regain de l'anglais est visible parmi tous les groupes d'adultes. Relevons en outre que, du moins à court terme, l'effet d'entraînement de la scolarisation en français des enfants immigrés sur l'orientation linguistique de leurs parents ne semble pas s'être étendu au-delà de la période 1976-1980.

Le regain de l'anglais après 1980 semble ainsi échapper aux explications de nature démolinguistique ou géolinguistique. Aussi nous paraît-il plutôt lié au retournement du climat sociopolitique après le référendum de 1980, causé entre autres par la défaite du projet de souveraineté-association, la contestation croissante de la francisation du Québec — encouragée par la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 — et la promesse électorale libérale de 1985 visant l'affichage et confirmant un retour à un certain Québec bilingue (Caldwell et Fournier, 1991 : 109; Legault, 1992; Castonguay, 1993).

L'INTENSITÉ PLUS GRANDE DE L'ANGLICISATION

Nous avons déjà remarqué que le progrès récent du français parmi les enfants allophones non immigrés est fondé sur une francisation moins profonde, en termes de déclarations de langue d'usage simple, que leur anglicisation. La même chose est vraie de l'attrait relatif du français parmi les cohortes successives d'immigrés, l'avantage de l'anglais étant le plus accentué au sein des derniers arrivés (Castonguay, 1994) : parmi ceux-ci, les déclarations de langue d'usage comptent déjà l'anglais plus souvent en qualité de réponse simple qu'en combinaison avec une tierce langue, alors que le français y figure beaucoup plus souvent jumelé à une tierce langue que seul.

Le tableau 9 démontre que ce caractère moins intense de la francisation est particulièrement prononcé parmi les allophones arrivés en 1981-1986 à l'âge scolaire ou préscolaire. On y voit aussi que parmi les allophones arrivés à l'âge adulte — plus exactement à l'âge de 15 ans ou plus — les cas d'anglicisation simple sont, dans l'ensemble, aussi fréquents que ceux de francisation simple.

TABLEAU 9 — Intensité de l'anglicisation et de la francisation des allophones arrivés en 1981-1986, par groupe d'âge à l'arrivée, région métropolitaine de Montréal, 1986

	Transferts à l'anglais			Transferts au français		
Âge à l'arrivée	Simples (1)	Partiels (2)	Intensité (1)/(1)+(2)	Simples (3)	Partiels (4)	Intensité (3)/(3)+(4)
Total	2 510	2 330	0,52	2 740	4 400	0,38
0-14	310	290	0,52	585	1 415	0,29
15-24	770	645	0,54	790	940	0,46
25-34	1 020	880	0,54	830	1 150	0,42
35 et plus	410	525	0,44	530	890	0,37

Source : Compilation spéciale, recensement de 1986.

Quoique la francisation des allophones immigrés soit également moins profonde que leur anglicisation dans la couronne métropolitaine (Chambly, Châteauguay, et le reste), notons que cette différence se trouve la plus marquée dans Montréal-Îles. La francisation serait ainsi plus hésitante dans le noyau métropolitain.

LA PART DES ANGLOTROPES DANS LE REGAIN DE L'ANGLAIS

Le regain de l'anglais auprès des allophones arrivés après 1980 ne se manifeste pas parmi les francotropes comme chez les anglotropes. Pour bien cerner cette différence, au tableau 10 nous avons dû nous en tenir aux données de 1986, les seules qui permettent de distinguer le créole des autres langues. En revanche, nous y avons aussi ajouté les choix linguistiques de la cohorte 1971-1975, afin de gagner plus de perspective.

TABLEAU 10 — Taux d'attraction relative du français auprès des allophones arrivés en 1971-1975, 1976-1980 et 1981-1986, par principale orientation linguistique et par groupe d'âge à l'arrivée, région métropolitaine de Montréal, 1986

	Période d'immigration		
Âge à l'arrivée	1971-1975	1976-1980	1981-1986
Total			
Total	0,50	0,65	0,57
0-14	0,38	0,75	0,74
15-24	0,53	0,55	0,54
25-34	0,53	0,63	0,49
35 et plus	0,54	0,68	0,59
Francotropes [a]			
Total	0,79	0,86	0,85
0-14	0,71	0,90	0,90
15-24	0,79	0,77	0,84
25-34	0,85	0,87	0,81
35 et plus	0,85	0,94	0,86
Anglotropes [b]			
Total	0,21	0,36	0,25
0-14	0,06	0,54	0,37
15-24	0,26	0,26	0,21
25-34	0,23	0,31	0,20
35 et plus	0,31	0,42	0,30

Sources : tableaux 7 et 8 et compilation spéciale, recensement de 1986.
a. Allophones de langue maternelle créole, vietnamienne, khmère, arabe, espagnole ou portugaise.
b. Allophones non francotropes.

Les résultats nuancent de manière intéressante les informations acquises aux tableaux 7 et 8. D'abord on conviendra facilement qu'en ce qui concerne les francotropes, la francisa-

tion relative s'est maintenue à peu près au même niveau après 1980. On constate aisément aussi que, parmi eux, l'augmentation de l'attrait du français au cours des années soixante-dix s'est opérée essentiellement chez ceux qui sont arrivés à l'âge scolaire ou préscolaire. En effet, sur l'ensemble de la période, l'attrait relatif du français ne varie pas de façon significative parmi ceux qui sont arrivés au Québec à un âge plus tardif.

Cependant, depuis 1980, la situation a évolué sensiblement, de manière défavorable au français, parmi les anglotropes. Une partie de la réduction de son attrait — de 0,36 à 0,25 — s'explique assurément par la migration différentielle. Mais même si l'on écarte ce facteur en comptant les immigrés de langue maternelle créole parmi les non-francotropes — démarche on ne peut plus contre-nature vu leur orientation si francisante, mais nécessaire parce que le créole n'a pas été distingué en 1981 — on constate une réduction de 0,51 à 0,45 de l'attrait relatif du français auprès des «anglotropes», calculé respectivement d'après les recensements qui ont suivi immédiatement l'arrivée des cohortes en jeu.

L'orientation profondément anglicisante des anglotropes arrivés en 1971-1975 met également en relief, vu cette fois par en amont, le comportement plus francisant de ceux qui sont arrivés en 1976-1980. Si l'attraction relative du français ne change pas parmi les 15 à 24 ans à l'arrivée, elle se décuple littéralement parmi les anglotropes venus à l'âge scolaire ou préscolaire, et augmente sensiblement aussi parmi ceux arrivés à 25 ans ou plus, qui comprennent la quasi-totalité des parents.

De toute évidence, donc, l'école française a été, comme chez les francotropes, le principal facteur de croissance de la francisation des anglotropes arrivés entre 1976 et 1980. Nous avons déjà souligné qu'une comparaison longitudinale nous a permis de vérifier l'efficacité de la scolarisation en anglais en matière d'anglicisation à moyen terme des allophones venus à l'âge scolaire ou préscolaire avant 1976 [9].

---

[9] Sans migration différentielle, l'attrait du français sur les anglotropes arrivés en 1971-1975 à l'âge scolaire ou préscolaire serait probablement encore plus négligeable que le chiffre de 0,06 indiqué, suivant les données de 1986, au tableau 10. Les données de 1981 (sans le créole) suggèrent, de même, que la francisation relative des personnes qui avaient de 0 à 14 ans à l'arrivée en 1976-1980 était en 1981 d'environ 0,46 : sa progression à 0,54 en 1986, selon le tableau 10, résulterait encore du tamisage migratoire plus léger de la période 1981-1986 mais aussi, cette fois, de l'effet à moyen terme de la scolarisation en français.

Par ailleurs, compte tenu de l'effet favorable au français de la migration interne différentielle qui a joué auprès des premiers arrivés, on peut également conclure que chez les anglotropes arrivés au Québec après l'âge scolaire, l'attrait du français est retombé, après 1980, au niveau observé parmi la cohorte 1971-1975. Voilà qui en dit long sur l'efficacité des politiques de francisation de la langue de travail à Montréal, en ce qui regarde l'orientation linguistique individuelle des nouveaux arrivants.

Nous l'avons signalé, notre distinction entre francotropes et anglotropes n'a rien d'absolu. En vertu de l'orientation des cohortes plus récentes, l'importante composante de langue maternelle arménienne, par exemple, pourrait désormais se ranger parmi l'immigration francotrope — quoique la persistance linguistique demeure de très loin son comportement dominant. Et puis, la composante de langue maternelle italienne de la cohorte 1976-1980 a fait preuve d'une orientation francisante, alors que celle de la cohorte 1981-1986 s'est tournée de nouveau vers l'anglais. En outre, d'un lustre à l'autre, la composition interne des ensembles francotrope et anglotrope peut changer. Notons toutefois que, d'après le tableau 5, la part des francotropes est approximativement égale à celle des anglotropes parmi chacune des cohortes arrivées en 1971-1975, 1976-1980 et 1981-1986.

Cependant, la taille réduite de la majorité des composantes de l'immigration rend généralement impossible une comparaison statistiquement significative de l'orientation des cohortes successives de chaque groupe linguistique pris séparément. À cet égard, nous avons pu vérifier au moins que chacune des cinq composantes de l'immigration francotrope énumérées en 1981 comme en 1986 a maintenu à peu près au même niveau sa préférence pour le français. Parmi les éléments que nous avons pu distinguer au sein de l'immigration anglotrope, seul celui de langue maternelle italienne a manifesté une fluctuation significative, dans le sens d'un retour à une orientation anglicisante après 1980. Il semble donc bien que c'est du côté des composantes non encore gagnées au français et, peut-être, de la composition interne de l'immigration anglotrope qu'il faut chercher une explication au récent regain de l'anglais dans la région montréalaise.

DIFFICULTÉ D'ÉTABLIR UN BILAN GLOBAL

Dans tout ce qui précède, nous n'avons examiné que les mouvements bruts des allophones en direction de l'anglais ou du français. En plus, afin de comparer les résultats de recensements différents, nous avons simplifié sans exception les déclarations de langue maternelle double en faveur des tierces langues.

Un bilan global de l'assimilation touchant le tiers groupe ferait également entrer en ligne de compte les transferts de l'anglais ou du français vers les tierces langues. Toutefois, il est impossible de déterminer dans quelle mesure ceux-ci témoignent d'un mouvement authentique ou, plutôt, de la zone grise qui entoure nécessairement l'observation des phénomènes linguistiques.

Par ailleurs, les fichiers de contre-vérification de 1981 et 1986 montrent qu'en vue d'un tel bilan, il convient de nuancer de manière différente la simplification de chaque type de déclaration de langue maternelle multiple, en fonction des langues impliquées (Lachapelle, 1985; Denis, 1988). Or, ce genre de simplification différentielle des langues maternelles multiples se trouve exclu d'emblée par la faible taille de l'échantillon sur lequel repose la contre-vérification.

Nous avons néanmoins tenté, dans une étude plus étoffée, de déterminer l'évolution du solde de l'assimilation individuelle impliquant le groupe allophone (Castonguay, 1994). Nous nous limitons ici à observer que, dans cette perspective, les résultats bruts des sections précédentes paraissent exagérer quelque peu les changements survenus en faveur du français dans l'orientation linguistique des allophones à Montréal.

CONCLUSION

Si nos raccourcis méthodologiques ont facilité la comparaison des données de 1971, 1981 et 1986, il faut néanmoins éviter d'interpréter nos résultats dans un sens trop absolu. Une autre perspective, qui engloberait également l'évolution des transferts linguistiques entre l'anglais et le français, pourrait ne faire ressortir aucune amélioration dans la position d'ensemble du français à Montréal en matière d'assimilation individuelle (Castonguay, 1994). Nos observations ci-dessus ont toutefois permis de repérer des mouvements intéressants

qui, du fait qu'ils œuvrent souvent en sens contraire, ne ressortent pas à un niveau plus global.

Par exemple, la légère mais régulière progression du taux brut d'attraction relative du français auprès des allophones depuis 1971 dissimule un recul très net du français auprès des non-immigrés au cours des années soixante-dix, que compense son emprise croissante parmi les immigrés — due surtout, semble-t-il, au développement de l'immigration francotrope et à la scolarisation obligatoire en français. Par la suite, la stabilisation de l'attrait du français parmi les non-immigrés, grâce particulièrement aux enfants nés au Québec d'immigrés francotropes, fait contrepoids au regain de l'anglais auprès des immigrés arrivés depuis 1980.

La cause de ce dernier recul du français — léger mais, nous paraît-il, significatif — semblerait d'ordre socio-politique plus que démographique. Car si la sous-fécondité et le déploiement vers la banlieue grèvent la capacité d'accueil de la majorité francophone dans l'île de Montréal (Paillé, 1989), la sous-fécondité affecte aussi la minorité anglophone, qui se trouve, elle, minée en outre par la migration interprovinciale. Et que le français perde pied justement là où son pas était le moins bien assuré, soit, d'une part, auprès des immigrés qui arrivent à l'âge adulte et, d'autre part, parmi l'immigration anglotrope, semble appeler tout particulièrement une explication socio-politique à son récent recul.

En somme, l'examen plus fouillé des différents aspects du regain de l'anglais parmi les immigrés ne paraît que confirmer ce qui se laisse facilement deviner (Charbonneau, Henripin et Légaré, 1970 : 202; Charbonneau et Maheu, 1973 : 237 et 302; Baillargeon et Benjamin, 1981 : 208; Labelle, 1992 : 46) : en matière de politique linguistique, un régime scolaire rigoureux, si draconien qu'il puisse paraître, peut difficilement assurer à lui seul la francisation durable de la région de Montréal.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAILLARGEON, Mireille, 1986. «L'évolution et les caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971». Dans *L'État de la langue française au Québec : bilan et perspective*, tome 1. Québec, Conseil de la langue française : 127-200.

BAILLARGEON, Mireille, et Claire BENJAMIN, 1981. *Les Futurs linguistiques possibles de la région de Montréal en 2001*. Québec, Ministère de l'Immigration, 285 p.

BAILLARGEON, Mireille, et Claire BENJAMIN, 1990. *Caractéristiques linguistiques de la population immigrée recensée au Québec en 1986*. Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 85 p.

CALDWELL, Gary, et Daniel FOURNIER, 1991. «The Quebec Question: A Matter of Population». Dans Jean E. VEEVERS, éd. *Continuity and Change in Marriage and Family*. Toronto, Holt, Rinehart and Winston : 101-120.

CASTONGUAY, Charles, 1974. «Dimensions des transferts linguistiques entre groupes anglophone, francophone et autre d'après le recensement canadien de 1971». *Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences*, 41, 2 : 125-131.

CASTONGUAY, Charles, 1986. «L'évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981». Dans *L'État de la langue française au Québec : bilan et perspective*, tome 1. Québec, Conseil de la langue française : 201-268.

CASTONGUAY, Charles, 1988. «Virage démographique et Québec français». *Cahiers québécois de démographie*, 17, 1 : 49-61.

CASTONGUAY, Charles, 1991. *Mesure de l'assimilation linguistique : histoire et méthode*. Rapport de recherche remis au Conseil de la langue française, Québec (environ 500 p.).

CASTONGUAY, Charles, 1993. «Disparaître ? Le nouveau contexte démographique de la question linguistique». Dans *La Question linguistique au Québec 15 ans après la promulgation de la Charte de la langue française*. Québec, Office de la langue française : 39-65.

CASTONGUAY, Charles, 1994. *L'Assimilation linguistique : mesure et évolution*. Québec, Conseil de la langue française, environ 300 p. (à paraître).

CHARBONNEAU, Hubert, Jacques HENRIPIN et Jacques LÉGARÉ, 1970. «L'avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates», *Revue de géographie de Montréal*, 24, 2, 199-202.

CHARBONNEAU, Hubert, et Robert MAHEU, 1973. *Les Aspects démographiques de la question linguistique*. Synthèse S3 réalisée pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Québec, Éditeur officiel, 440 p.

DENIS, Johanne, 1988. *Étude du contenu de la contre-vérification des dossiers*. Ottawa, Statistique Canada, 101 p., polycopié.

DUBOIS, Jean-François, 1991. *Intégration linguistique dans les écoles multiethniques de Montréal*. Québec, Ministère de l'Éducation, 87 et xiv p.

LABELLE, Micheline, 1992. «Immigration, intégration et identité du Québec». *L'Action nationale*, 82, 1 : 39-53.

LACHAPELLE, Réjean, 1985. *Note sur la fiabilité des réponses à la question sur la langue maternelle : différences nettes et instabilité entre 1976 et 1981*. Ottawa, Statistique Canada, 31 p., polycopié.

LEGAULT, Josée, 1992. *L'Invention d'une minorité : les Anglo-Québécois*. Montréal, Boréal, 282 p.

PAILLÉ, Michel, 1989. *Nouvelles Tendances démolinguistiques dans l'Île de Montréal, 1981-1996*. Québec, Conseil de la langue française, 173 p.

STATISTIQUE CANADA, 1975. *Recensement du Canada, 1971 : statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique*. Ottawa, no de catalogue 92-776(SP-6), 56 p.

STATISTIQUE CANADA, 1989. *Recensement du Canada 1986 : rétention et transfert linguistiques*. Ottawa, no de catalogue 93-153, 596 p.

TERMOTE, Marc et Danielle GAUVREAU, 1988. *La Situation démolinguistique du Québec*. Québec, Conseil de la langue française, 292 p.

VELTMAN, Calvin, 1989. *L'Avenir linguistique de la région de Montréal*. Rapport soumis à Santé et Bien-être social Canada, dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale. Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines, 186 p., polycopié.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

CASTONGUAY Charles — L'ORIENTATION LINGUISTIQUE DES ALLOPHONES À MONTRÉAL

Selon le recensement de 1986, l'anglais maintient sa place comme première langue d'assimilation des Montréalais d'une autre langue que l'anglais ou le français. Cette constance recouvre toutefois des mouvements divergents. Si les allophones nés à Montréal s'anglicisent nettement plus qu'en 1971, le français progresse d'autant parmi les immigrés : il y a cependant un léger regain de l'anglais chez les derniers arrivés. Le progrès de la francisation paraît lié surtout au développement de l'immigration créole, espagnole, arabe et vietnamienne. La scolarisation en français semble aussi orienter assez fermement les enfants des nouveaux immigrants vers la francisation. Depuis la conjoncture socio-politique de 1976-1980, particulièrement favorable au français, le regain de l'anglais paraît traduire le retour à un certain Québec bilingue. L'attrait de l'anglais semble également s'accroître avec la durée de séjour à Montréal.

CASTONGUAY Charles — TRENDS IN LANGUAGE SHIFTS AMONG ALLOPHONES IN MONTREAL

The 1986 census shows that Montrealers whose mother tongue is neither English nor French assimilate to English rather than French at the same rate as before. However, divergent trends underlie this overall stability. While the Montreal-born prefer English even more massively than in 1971, French has progressed just as markedly among immigrants, though there is a visible return to English among the latest arrivals. Assimilation to French seems mainly related to the development of Spanish-, Arab-, Creole-, and Vietnamese-speaking immigration. Compulsory education in French schools also appears to steer children of recent immigrants fairly firmly towards French. Subsequent to socio-political conditions particularly favourable to French between 1976 and 1980, the comeback of English appears to reflect Quebec's return to a sort of English-French bilingualism. Preference for English also seems to increase with length of stay in Montreal.

CASTONGUAY Charles — ORIENTACIÓN LINGÜÍSTICA DE LOS ALÓFONOS EN MONTREAL

El censo de 1986 demuestra que los Montrealanses cuyo idioma materno no es el inglés ni el francés tienden a asimilarse más al inglés. Sin embargo, hay movimientos divergentes. Mientras que los alófonos nacidos en Montreal prefieren hoy en día el inglés con respecto a 1971, el avance del francés se mantiene al mismo ritmo entre los inmigrantes, aunque se nota un ligero aumento del inglés

entre los más recientemente llegados. El progreso del idioma francés parece estar relacionado sobre todo al desarrollo de la inmigración criolla, española, árabe y vietnamita. La escolarización en francés parece asimismo dirigir con bastante firmeza a los hijos de nuevos inmigrantes hacia el francés. Después de la coyuntura sociopolítica de 1976-1980, que favorizó particularmente al francés, el avance del inglés parece reflejar un cierto regreso a un Québec bilingüe. La atracción hacia el inglés parece incrementarse también cuanto más larga es la duración de la estancia en Montreal.